

Chantier participatif calade à Rosans



Présentation générale	p. 2
L'intervention	p. 3
Conclusions et perspectives	p. 6
Annexes, photos des artefacts	p. 7

Sauf précision toutes les photos sont au crédit de L. Cagin

Réf. Doc : L. Cagin, UPSLA-PS0017-2023-09-t2989



VENEZ RESTAURER
29 SEPTEMBRE /
1ER OCTOBRE 2023
VOTRE PATRIMOINE
ROSANS
RUE DU BARRY

INFOS COMPLÉMENTAIRES
Renseignements et inscriptions
gratuites auprès du Parc
au 04 75 26 79 05
et des bureaux de l'Office de
tourisme Sisteron-Buëch



Le chantier a été effectué en 2023. Encadré par L. Cagin, il a été suivi par 5 personnes et a restauré une portion de 25 m² de la rue du Barry, aménagée par une calade historique, gérant la pente par des pas d'âne.

L'activité a été préparée, en amont, dans le cadre d'une réflexion sur les aménagements des rues du bourg, majoritairement non carrossables et encore couvertes de leurs calades historiques. La mairie tient à conserver ce patrimoine encore très présent et faisant partie du caractère et de l'équilibre architectural de l'espace urbain. La question se pose de la possibilité de le restaurer alors que des travaux de voirie vont être engagés dans le cadre de la mise aux normes des évacuations sanitaires et pluviales.

Aujourd'hui, les rues caladées sont encore en bon état. Une conservation paradoxalement due au fait d'avoir été systématiquement recouvertes d'une couche d'asphalte à la toute fin du XX^{ème} siècle (Fig. 2 à 4).

Fig. 2 : Affiche du Parc naturel régional du Parc des Baronnies

Provençales avec vue sur la rue asphaltée

Les journées ont permis de tester les procédures d'enlèvement de l'asphalte, de réemploi des pierres initiales, mais aussi de diffuser aux personnes présentes les gestes techniques liés à la calade. Le but ultime de l'action étant de convaincre de la possibilité et de la pertinence de conserver un tel revêtement de chaussée dans le centre ancien du bourg de Rosans.

Préférer la calade a de multiples avantages :

La surface du linéaire est actuellement imperméable, ce qui génère un ruissellement de surface important lors des périodes d'intempérie et n'empêche pas pour autant les infiltrations dans les murs. La calade draine les eaux pluviales sous la surface de la chaussée et réduit ainsi l'impact négatif du ruissellement en aval. L'esthétique d'un tel aménagement s'inscrit directement dans le contexte historique des lieux et reflète, en quelque sorte, l'identité des façades historiques par un reflet de pierre qui leur rend une authenticité pittoresque (Fig. 4 à 6). Pour finir, les matériaux du revêtement sont déjà en place, leur réemploi règle la problématique de leur approvisionnement.

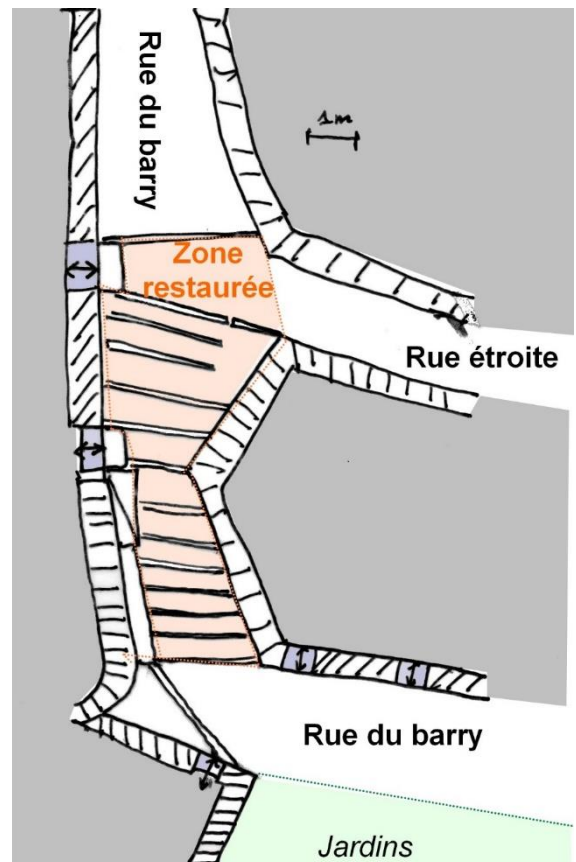


Fig. 3 : plan de la calade

Un terrassement raisonné nous a permis de comprendre les éléments techniques de la calade historique et nous rendons ici compte de notre action pas à pas.

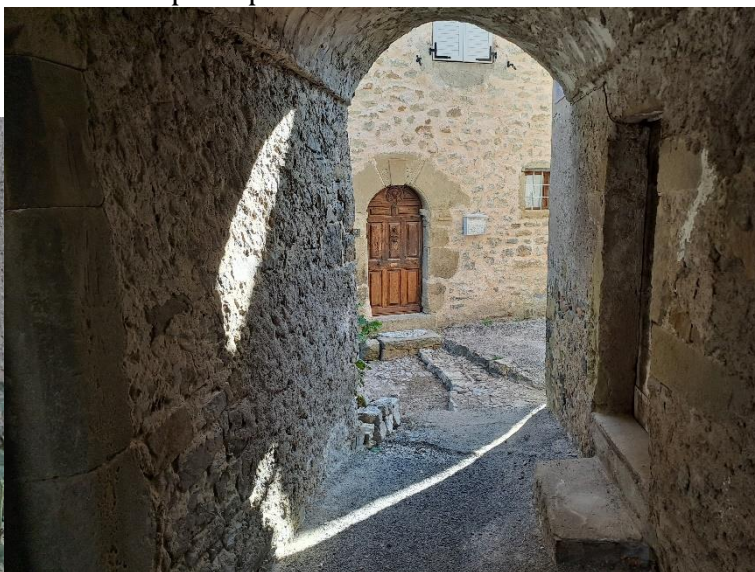


Fig. 4 à 6 :

Vue de la portion de calade restaurée à l'issue de l'action.

L'intervention

L'enlèvement de l'asphalte

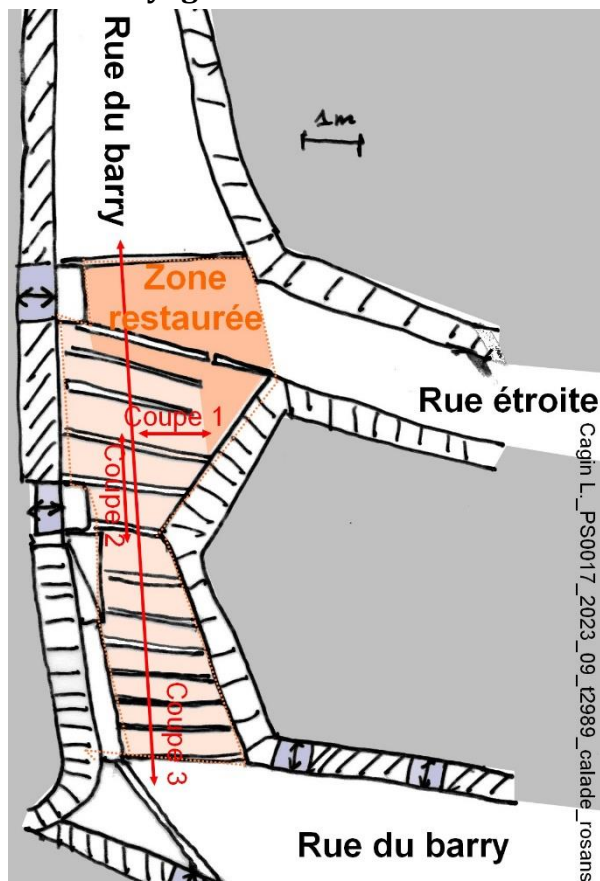
Cette première inconnue a été rapidement levée pour une grande partie de la surface. Il nous a été relativement facile de décroûter l'asphalte qui, par chance, a été coulé sans nettoyage préalable des surfaces. Cette fine couche de limons et de sol qui recouvrait la chaussée permet aujourd'hui de désolidariser assez facilement la croûte d'asphalte. Elle a également évité que le produit entre en contact direct avec les pierres, ce qui permet de les remployer sans avoir à les retourner ou reprendre comme nous le craignons.

Une attention plus particulière et un travail plus laborieux a néanmoins été nécessaire là où les écoulements d'eaux étaient les plus importants (fil d'eau et nez de pas d'âne par exemple). Ces

parties, nettoyées par les écoulements d'eau ou l'usage, ont été directement en contact avec l'asphalte. Il nous a fallu avancer plus lentement et elles ont nécessité un effort de décroutage minutieux assez important. Sur ces portions, l'asphalte qui a imbibé les pierres reste visible.

L'asphalte, une fois décrouté a été réservé à part et transporté sur le terrain de stockage de matériaux de la mairie afin d'y être récolté et recyclé. Nous avons très grossièrement estimé le volume des blocs non tassés d'asphalte évacués à 1.4 m^3 et leur poids à 1 tonne pour les 25 m^2 .

Le nettoyage de la calade



Une fois l'asphalte enlevé nous avons nettoyé la calade afin de faire un état des lieux et un diagnostic de l'ouvrage.

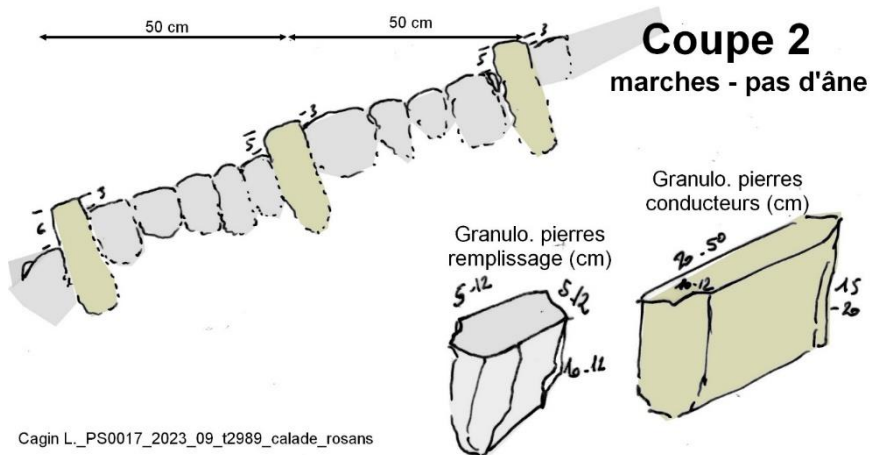
Le linéaire restait en très bon état général et nous n'avons eu à intervenir que très ponctuellement sur des pierres de pas d'âne et sur un affaissement de marche. Nos principales interventions ont concerné l'intersection avec la rue étroite dont les niveaux ont été remués lors de travaux (Fig. 7). À ce niveau-là, nous avons dû adapter la calade historique à la réhausse de l'amont de la rue du Barry qui entraînait une marche trop haute. Pour permettre un cheminement piéton adapté, nous avons divisé l'ancien giron en deux portions caladées et installé un pas d'âne afin de gérer le gap.

Ces travaux ont nécessité un terrassement allant ponctuellement jusqu'au fond de forme de la calade initiale. Nous avons profité de cette action pour contextualiser une récolte d'artefact (Cf. annexe) et pour faire les relevés techniques de la calade initiale.

Fig. 7 : zone d'intervention et localisation des coupes

Fig. 8 : relevé coupe 2 et mesure de la granulométrie des pierres utilisées

L'analyse de la coupe en figure 8 nous indique que les pierres-marche des pas d'âne dépassent volontairement de quelques centimètres du giron de la marche au niveau de la pente de la rue. À l'usage il s'avère que cela guide



les pas du marcheur et lui permet de prendre des appuis réguliers qui l'aident gérer son cheminement dans la pente. Nous avons pu noter que, peu hautes, ces différences de niveau n'empêchaient pas pour autant le passage de notre brouette.

Nous n'avons véritablement terrassé que sur le haut du linéaire sur une zone déjà fouillée et, plus ponctuellement, sur des petites surfaces bien délimitées. Notre action n'a pas permis de documenter d'éventuels dispositifs drainants ou de sous-couche particuliers. Nous n'avons pas non plus observé de traces de mortier dans le joint des pierres, ce qui nous indique que la cohésion de la calade est bien le résultat de leur appareillage et de leur mise en contact plutôt qu'une maçonnerie utilisant un mortier pour coller les modules entre eux ¹.

Nous avons relevé la présence d'une calade antérieure encore en place sous le niveau actuel (fig. A1 & 2 en annexe). Nous ne sommes pas intervenus à ce niveau et y avons juste aménagé une jardinière qui recouvre la zone découverte.

Le travail de caladage du haut de la zone est intervenu sur une zone fortement fouie et remaniée, les pierres de la calade initiale avaient en partie été déplacées lors des travaux et beaucoup avaient été cassées à l'occasion. Cette zone a nécessité un apport de pierres qui reste donc à anticiper lors de futures actions. Nous avons été dépannés par un voisin ayant stocké un tas de pierre lors des travaux de sa maison

Nous avons travaillé en autonomie de matériaux lors de la remise en place du revêtement, réemployant les sols extraits en support d'appareillage. Sur une portion plus passante, il sera certainement préférable de prévoir l'évacuation d'une partie du sol décaissé et de la remplacer par un mortier sec de sable et chaux.

Fig. 9 : décaissement du haut de la portion (A. Vernin)

Fig. 10 : fond de forme de l'appareillage caladé

Fig. 11 : pierres de remplissage de la calade



¹ Cagin, L., *Construire en pierre sèche*, Eyrolles, 2021, p. 165, 170.

Conclusion

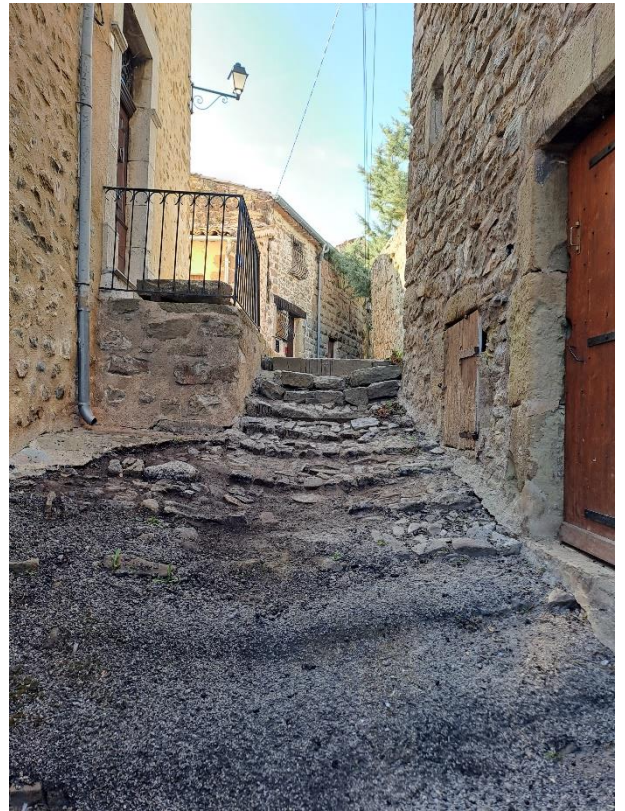
Cette action nous a permis de comprendre que les calades du centre bourg, recouvertes de façon systématique par de l'asphalte, sont à envisager selon trois états :

- 1/ bon état et qui ne nécessitent qu'une réparation partielle et très ponctuelle comme ce fut le cas pour la portion en pente de la rue du Barry que nous avons découverte (fig. 4).
- 2/ en état mais plus fortement déformées ou usées, comme c'est le cas pour la descente de la tour (Fig. 12)
- 3/ partiellement disparues ou déstructurées suite à des fouilles pour effectuer des travaux sur les réseaux ou de voirie, comme ce fut le cas pour les deux derniers pas d'âne restaurés.

Dans tous les cas, il est remarquable que les matériaux nécessaires à la réfection de ces revêtements soient encore là, souvent en place, et qu'ils ne nécessitent qu'une action de réassemblage raisonné, par un relevé préalable, pour revenir aux proportions et à l'aspect initial et historique de la rue.

À l'évidence, il semble important de prendre la mesure de l'importance et de l'enjeu que représente la présence de ces pierres historiques.. Elles ont été produites lors d'un travail de récolte de tri et de transport qui n'est plus possible aujourd'hui. Les conserver précieusement sur un terrain dédié permettra de conserver et garantir le caractère vernaculaire de toutes les futures interventions et restauration dans le bâti ancien.

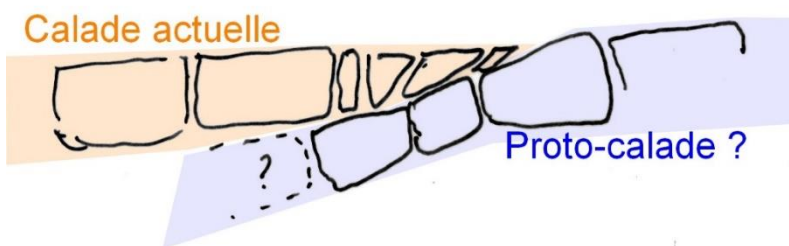
Fig. 12 : la descente de la tour après enlèvement de l'asphalte, dans l'attente d'une action de restauration



Annexe - photos des artefacts

Coupe 1

L'action a été faite manuellement. Une attention particulière a été portée aux matériaux extraits, notamment ceux présents dans le sol. Cela a permis de découvrir en haut de linéaire une partie plus ancienne de l'aménagement de la rue. Il est ainsi possible de relever une chronologie d'installation (Fig. A1 & A2)



Cagin L._PS0017_2023_09_t2989_calade_rosans

Fig. A1 : observation d'un chevauchement de calade (localisée fig. 7)

Fig.A2 : vue photographique du chevauchement un peu plus haut sur le linéaire



Nous avons également récolté les divers artefacts trouvés lors du terrassement. Cette récolte a été remise à la mairie et est à disposition des archéologues et intervenants participant à la réflexion sur le projet.



Fig. A3 : métal, os céramique et verre trouvés sur le fond de forme de la calade restaurée au niveau du seuil de la maison millésimée 1626



Fig. A4 : métal, céramique et verres, trouvés au niveau du raccord entre les deux calades (Cf. coupe 1)

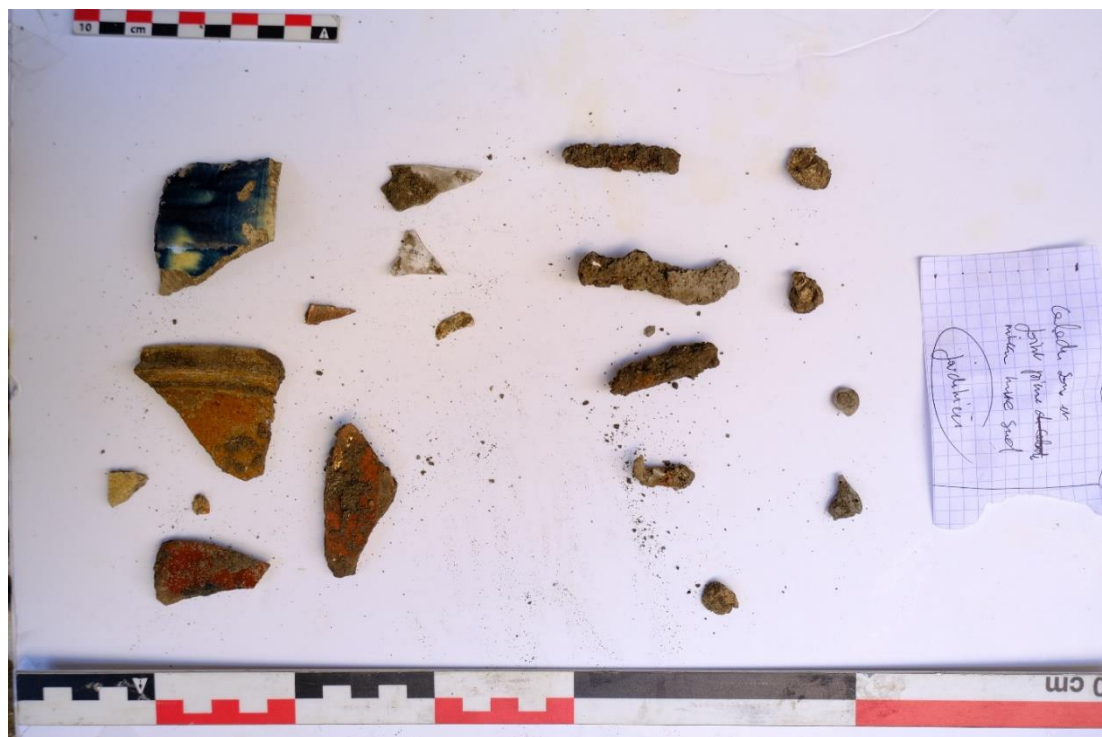


Fig. A5 : bris de tegula, mortier – tuillot, céramique non vernissée, trouvés face à la maison millésimée 1626

D'autres tessons de poteries et verres ont été trouvés lors du nettoyage mais ils l'ont été dans les joints de la calade. Ils ont été remis séparément, n'ont pas été photographiés et ont également été remis aux services de la mairie.